

Lundi 8 septembre 2025, 18h30

Communiqué de presse – Cellule d’expertise Pluies

Une Cellule d’Expertise régionale s’est réunie ce lundi à 18h30 afin de procéder à une nouvelle évaluation de la situation compte tenu des prévisions météorologiques et de l’avertissement orange de l’IRM visant les provinces de Luxembourg et de Liège.

Selon les dernières prévisions de l’IRM, une perturbation très active remontera sur la moitié est du pays à partir de la France cette nuit (vers 23h00) et demain en première partie de journée (jusqu’à 14h00 environ). En Flandre, dans la province de Limbourg, les cumuls pourront atteindre 25 à 50 l/m² en 24h, le code jaune restera donc d’actualité. En Wallonie, dans les provinces de Luxembourg et de Liège, les cumuls pourront quant à eux atteindre 50 à 75 l/m², voire très localement 100 l/m². En effet, de fortes averses accompagnées de cellules orageuses sont possibles de façon très localisée. Une mise à niveau vers un avertissement orange a donc été opérée par l’IRM pour ces deux provinces wallonnes.

Du point de vue hydrologique, la situation ne nécessite actuellement pas de passage en pré-alerte des bassins. Les niveaux des cours d’eau sont bas et la végétation est bien couvrante pour absorber les pluies. Cependant, une extrême vigilance est requise dans les petits cours d’eau et ceux de taille moyenne car ils pourraient réagir plus vivement (notamment les affluents de la Chiers, la Berwinne, la Gueule, le Wayai, la Hoëgne, voire l’Our). Par ailleurs, une série de dispositions ont été prises sur les différents chantiers localisés dans les zones à risque afin de sécuriser les sites.

Concernant l’ensemble des barrages, la situation est favorable et ne présente pas d’inquiétude.

Le risque de ruissellement dans les zones imperméabilisées ou à fort relief, est considéré comme modéré car les sols sont en bonne capacité d’infiltrer. Le ruissellement peut toutefois être localement intense sous les cellules orageuses. Les zones de rétention naturelle des eaux sont en pleine capacité pour remplir leur rôle de temporisation. Il y a peu de probabilité de phénomènes érosifs importants vu la bonne couverture des sols par la végétation. En revanche des coulées de boue ne sont pas à exclure, et ce notamment à proximité des champs fraîchement cultivés.

Les citoyens habitant dans les zones concernées par l’avertissement sont toutefois encouragés à prendre des mesures de protection comme : protéger les habitations (sacs de sable, planches...) en sécurisant tout objet extérieur (mobiliers de jardin ou autre) pouvant être emporté par l’eau ou par le vent, ou encore en dégageant les avaloirs, gouttières et caniveaux.

Vu l’avertissement émis par l’IRM, les activités à proximité des rivières, dans les parcs et forêts sont déconseillées durant cet épisode pluvieux. La circulation des kayaks pourrait éventuellement être interdite de façon préventive sur certains tronçons ce mardi (infos à suivre sur [Circulation sur les cours d'eau - L'Environnement en Wallonie](#)).

Un nouveau point de situation se tiendra ce mardi 9 septembre, à 08h00, sur base des prévisions météorologiques et de l'état du réseau hydrographique.

Liens utiles :

- Etat du réseau hydrographique : [Hydrométrie Wallonie](#)
- [Prévisions et avertissements IRM](#)
- [Circulation sur les cours d'eau - L'Environnement en Wallonie](#)

Pour la Cellule d'Expertise Pluies
Le Directeur du CORTEX
Simon RIGUELLE

Contact presse :

Stéphanie Ernoux

Chargée de communication de crise du Service Public de Wallonie

stephanie.ernoux@spw.wallonie.be